



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Ministre

Paris, le **07 DEC. 2007**
Réf. : CAB/MEP/KA n° 77

Madame le Député,

Par courrier du 3 décembre dernier, vous avez attiré mon attention sur la situation de la société "Interpêche" et ses conséquences sur la vie économique et sociale de l'archipel.

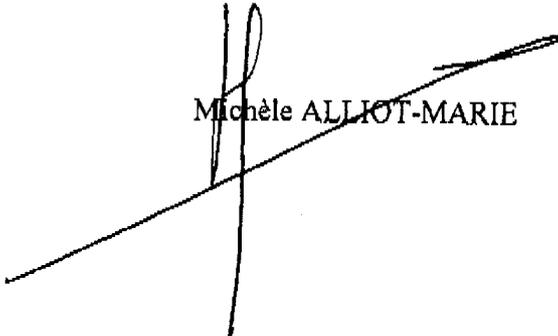
Je suis bien consciente de cette situation. C'est pourquoi, je retiens votre proposition et j'ai demandé à Christian Estrosi, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, d'organiser une table ronde avec les élus et l'ensemble des ministères et parties concernés.

Cette réunion se tiendra, comme vous le souhaitez, le 14 décembre à 15h rue Oudinot, sous la présidence de Nicolas Desforges, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat et également conseiller à mon cabinet.

Au-delà des difficultés d'"Interpêche", j'ai souhaité profiter de cette table-ronde pour que soit évoquée plus généralement avec vous la restructuration de la filière pêche et aquaculture de Saint Pierre et Miquelon.

Je vous prie de croire, Madame le Député, à l'assurance de ma considération distinguée. *et de mon fidèle souvenir*

Madame Annick GIRARDIN
Député
Conseiller territorial de la collectivité territoriale
de Saint Pierre et Miquelon
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS CEDEX 07 SP


Michèle ALLIOT-MARIE